

## Informations importantes et conditions de vente :

La présente location ne deviendra effective qu'après réception d'un versement, représentant les arrhes (dont 8€ frais de réservation et l'assurance annulation facultative), attention sans l'assurance annulation aucun remboursement d'arrhes ne sera possible, même pour raison grave.

Vous pouvez régler par chèque bancaire/ postal/ mandat, établi à l'ordre de SAS MAUREILLAS CAMPING. Par carte bancaire t ou par téléphone, ou chèques vacances ANCV.

Le solde du séjour sera réglé à votre arrivée et encaissé sans délais.

### CONDITION ET CHARGES

1) Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Le nombre de personnes ne doit, en aucun cas, dépasser la capacité d'accueil prévue ; au cas où la capacité maximale serait dépassée, le propriétaire se réserve le droit de résilier le présent contrat ou de modifier en conséquence le prix de la location. Le tarif comprend : 500 litres d'eau froide par jour (chauffe-eau à l'intérieur), 1 bouteille de gaz (13 Kg) - Energie électrique (forfait de 20 Kws par séjour inclus au-delà, il sera facturé par le camping au tarif de 0.22 € le Kw.) Seuls les appareils électriques inférieurs à 2200Watts fonctionnent (10 ampères). Groupe électrogène non autorisé.

2) Toute demande de réservation non accompagnée du versement représentant les arrhes sera caduc dans un délai de 15 jours.

3) A défaut d'un courrier du locataire précisant qu'il a dû modifier la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 40 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location et les arrhes resteront acquises à l'exploitant.

4) Pour toute annulation de la location par le client, même pour cas de force majeure, les arrhes restent acquises à l'exploitant. Si le client a pris l'assurance annulation, il devra nous contacter pour nous avertir et contacter ensuite l'assurance pour demander le remboursement des arrhes selon les conditions de l'assurance.

5) Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée du client au plus tard. Les règlements par chèques seront encaissés le jour même. Aucune réduction ne sera accordée par le camping pour une arrivée retardée ou départ prématuré.

6) Un dépôt de garantie par empreinte bancaire de 250 € sera validé par le client le jour de son arrivée. Celui-ci lui sera restitué 24h à 48h après son départ. Un inventaire de fin de séjour sera effectué le jour du départ entre 9h et 10h. Les lieux devront être conformes à leurs états primitifs. A défaut, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Dans le cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé par le client le jour du départ la somme de 55€ sera facturée et retenue sur la caution initiale. Le client devra faire le nécessaire auprès de son organisme bancaire avant son arrivée pour que le dépôt de garantie soit disponible. Sans caution aucune remise des clés ne sera possible. En cas d'impossibilité d'effectuer la caution par CB, il vous sera demandé 2 chèques (250€ et 55€).

7) Les animaux sont tolérés dans les hébergements ; ils sont soumis au tarif en vigueur, et ne doivent pas être laissés seuls dans la location. Maximum un animal par logement. Cas particuliers sur demande.

8) Le Client s'engage à respecter et faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le règlement intérieur du camping. Les amis en visite peuvent être admis dans le camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent, après en avoir fait la demande à la réception, qui se réserve le droit de ne pas accepter certaines personnes. Il leur faudra s'acquitter de la redevance spéciale (voir tarifs). Les voitures des visiteurs seront garées à l'entrée du camping.

N'oubliez pas que la nuit sert à se reposer, à partir de 22h30 vous devez mettre au ralenti les sources sonores et cesser tout bruit susceptible de nuire à votre voisinage. Le non-respect du règlement intérieur entraînera l'expulsion des contrevenants sans possibilité de remboursement des frais de séjour.

9) Le client devra contracter toutes assurances personnelles pour garantir les risques vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

10) Le règlement intérieur du camping dans son intégralité et les tarifs applicables pour l'année sont disponibles sur le site, à l'accueil ou sur simple demande. En payant les arrhes le client déclare en avoir pris connaissance et les accepter. En cas de défaut d'exécution d'une seule clause des CGV ou règlement intérieur, le contrat de location pourra être résilié de plein droit.

11) La location se fait sur un type de cottage/emplacement et non sur un numéro précis d'emplacement. Nous ferons notre possible si vous avez émis des souhaits, mais nous ne pouvons vous le garantir. Merci de votre compréhension.

12) En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du camping, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès du camping. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes :  
BAYONNE MEDIATION -32 rue du Hameau - 64200 BIARRITZ  
[www.bayonne-mediation.com](http://www.bayonne-mediation.com) - 06 79 59 83 38

### ASSURANCE ANNULATION CAMPEZCOUVERT-GRITCHEN :

L'assurance ANNULATION est acquise seulement si vous y avez souscrit à la réservation en payant le montant correspondant. Consulter l'ensemble des conditions de prise en charge sur le document Assurance Annulation Campeze Couvert – Gritchen ou sur le site internet rubrique doc&info > Assurance annulation.

### Cette assurance propose également une extension Covid-19

En cas d'annulation sans assurance annulation, quelque soit la raison, et même pour un motif lié au covid-19, aucun remboursement ne sera possible.

*La direction*

Contact : 04.48.07.06.36

[info@camping-maureillas.fr](mailto:info@camping-maureillas.fr)